

Vœu « groupe » MOB (à mobilité obligatoire) (choix parmi 34 vœux « groupe MOB » :

liste annexe 12 [cliquer ici](#))

*Un vœu « groupe » à mobilité obligatoire combine :
un ensemble de familles de postes et une zone infra-départementale*

Il existe 7 types d'ensemble de familles de postes :

- Remplacement
- Titulaire secteur et titulaire départemental
- Direction 2 à 5 classes
- Direction 6 à 8 classes
- Enseignant maternelle
- Enseignant élémentaire
- Ecole Inclusive

La composition précise des familles de postes est détaillée dans l'annexe n°10 [cliquer ici](#), elle est également consultable dans MVT1D.

Il existe 5 zones infra-départementales (voir carte annexe 11 [cliquer ici](#)):

- AGEN
- MARMANDE
- NERAC
- SAINTE-LIVRADE
- VILLENEUVE

A l'intérieur d'un « groupe de postes MOB», les postes ont été classés par ordre de priorité par l'administration.

Les participants au mouvement ont la possibilité s'ils le souhaitent de modifier ce classement et de classer les postes au sein du groupe selon l'ordre qu'ils souhaitent. Ce classement détermine les sous-rangs de vœux.

L'algorithme prendra en compte l'ordre défini par le candidat ou à défaut celui établi par l'administration si le candidat à la mutation n'a pas effectué de modification.

Les zones des vœux « groupe » MOB correspondent au découpage des circonscriptions excepté pour les circonscriptions d'AGEN 1 et AGEN 3 qui sont regroupées dans une seule zone.

La liste des communes composant chaque zone des vœux « groupe » MOB est consultable dans MVT1D.

Annexe 12: liste des 34 vœux groupe MOB
[Cliquer ici](#)

Contenu des ensembles de familles de postes des vœux « groupe » MOB: les postes sont présentés selon l'ordre de priorité arrêté par l'administration (le classement des postes peut être modifié par l'agent sauf dans le vœu BAL -2023 crée par l'administration dans le cadre de l'affectation hors vœux)

ANNEXE 10

RETOUR
SOMMAIRE

Ensemble de familles de postes DIRECTION 2 à 5 classes

1	DIRECTION ELEMENTAIRE	4 CLASSES
2	DIRECTION MATERNELLE	4 CLASSES
3	DIRECTION ELEMENTAIRE	5 CLASSES
4	DIRECTION MATERNELLE	3 CLASSES
5	DIRECTION ELEMENTAIRE	3 CLASSES
6	DIRECTION MATERNELLE	5 CLASSES
7	DIRECTION ELEMENTAIRE	2 CLASSES
8	DIRECTION MATERNELLE	2 CLASSES

Ensemble de familles de postes REMPLACEMENT

1	TITULAIRE REMPLACANT	sans spécialité
---	----------------------	-----------------

Ensemble de familles de postes ENSEIGNANTS EN ELEMENTAIRE

1	ENSEIGNANT CLASSE ELEMENTAIRE	sans spécialité
2	DECHARGE DE DIRECTION ELEMENTAIRE 100%	sans spécialité
3	DIRECTION ELEMENTAIRE	1 CLASSE
4	ENSEIGNANT CLASSE D'APPLICATION ELEMENTAIRE	classe d'application

Ensemble de familles de postes TITULAIRES SECTEUR+ TITULAIRES DEPARTEMENTAUX

1	TITULAIRE SECTEUR RATTACHE A UNE ECOLE (TS)	sans spécialité
2	TITULAIRE DEPARTEMENTAL RATTACHE A UNE CIRCONSCRIPTION (TD)	sans spécialité

Ensemble de familles de postes Ecole Inclusive

				Unité Localisée pour l'Inclusion troubles fonctions cognitives (école)
1	Ulis Ecole	ULEC	G0176	
2	ISES	ISES	G0170	Enseignant spécialisé sur poste 2 nd degré (SEGPA ou EREA)

Ensemble de familles de postes DIRECTION 6 à 8 classes

1	DIRECTION ELEMENTAIRE	6 CLASSES
2	DIRECTION MATERNELLE	6 CLASSES
3	DIRECTION ELEMENTAIRE	7 CLASSES
4	DIRECTION ELEMENTAIRE CE1 DEDOUBLE	7 CLASSES
5	DIRECTION MATERNELLE	7 CLASSES
6	DIRECTION ELEMENTAIRE	8 CLASSES
7	DIRECTION ELEMENTAIRE CE1 DEDOUBLE	8 CLASSES

Ensemble de familles de postes ENSEIGNANTS EN MATERNELLE

1	ENSEIGNANT CLASSE PREELEMENTAIRE	sans spécialité
2	DIRECTION MATERNELLE	1 CLASSE
3	ENSEIGNANT CLASSE D'APPLICATION PREELEMENTAIRE	classe d'application

34 VŒUX GROUPE MOB (à mobilité obligatoire)

	Numéro de groupe	Nom du groupe	Nombre de postes dans le groupe
1	17088	REMPLACEMENT - STE LIVRADE	14
2	17089	REMPLACEMENT - VILLENEUVE	22
3	17086	REMPLACEMENT - MARMANDE	24
4	17087	REMPLACEMENT - NERAC	18
5	17085	REMPLACEMENT - AGEN	32
6	17093	TS et TD - SAINTE LIVRADE	7
7	17094	TS et TD - VILLENEUVE	13
8	17091	TS et TD - MARMANDE	14
9	17092	TS et TD - NERAC	11
10	17090	TS et TD - AGEN	24
11	16129	Dir 6 à 8 classes- Ste Livrade	4
12	16130	Dir 6 à 8 classes- Villeneuve	3
13	16131	Dir 6 à 8 classes- Marmande	10
14	16132	Dir 6 à 8 classes- Agen	15
15	16133	Dir 2 à 5 classes-Ste Livrade	27
16	16134	Dir 2 à 5 classes- Villeneuve	24
17	16135	Dir 2 à 5 classes- Marmande	44
18	16136	Dir 2 à 5 classes - Nerac	40
19	16137	Dir 2 à 5 classes - Agen	36

Dans le tableau ci-dessus les ensembles de familles de postes sont classés selon l'ordre de priorité retenu par l'administration, Cet ordre sera pris en compte pour le vœu groupe BAL-2024.

	Numéro de groupe	Nom du groupe	Nombre de postes dans le groupe
20	16138	Enseignant maternelle - Ste Livrade	21
21	16139	Enseignant maternelle - Villeneuve	22
22	16140	Enseignant maternelle - Marmande	39
23	16141	Enseignant maternelle - Nerac	28
24	16142	Enseignant maternelle - Agen	43
25	16143	Enseignant élémentaire- Ste Livrade	34
26	16144	Enseignant élémentaire - Villeneuve	27
27	16145	Enseignant élémentaire - Marmande	51
28	16146	Enseignant élémentaire- Nerac	41
29	16147	Enseignant élémentaire - Agen	58
30	16148	Ecole inclusive - Sainte Livrade	2
31	16149	Ecole inclusive - Villeneuve	5
32	16150	Ecole inclusive - Marmande	4
33	16151	Ecole inclusive - Nerac	6
34	16152	Ecole inclusive- Agen	9

Nb: un vœu groupe MOB ne peut être créé que s'il existe plus d'une famille de postes sur la zone considérée (cf: définition page 70).
Il n'existe pas de vœu groupe MOB Dir 6 à 8 classes - NERAC car sur cette zone il n'y a qu'un seul poste de Direction à 6 classes et pas de postes de direction 7 et 8 classes.